



230
 Greffier des Juges de paix et de
 1888 le 20 Mars 1888
 Greffier des Juges de paix et de

Le Bourgeois Pierre Chénier marié Demourant
à Paris.

A par les présentes constitué pour son mandataire
 M. Jean Chénier, mon frère, marié, demourant
 à Paris, comme de son Royne (Grenoble),
 à qui il donne pouvoir de pour lui et son nom
 et transporter à forfait sans garantie aux risques et
 périls de la commission à Dame Marie Chénier son
 profession épouse de M. Joseph Chénier - maison logée
 demourant ensemble à Bordeaux route de Toulouse 200
 ans près charges et loyers et impôts que le mandataire
 avisera des droits mobiliers et immobiliers, fruits
 intérêts, jouissance, aménagement, dégrèvement, pour raisons
 actions part partielles et partielles y compris quelques
 même contre tous usurpateurs et tiers détenteurs de
 la succession ou du chef de Michel Chénier
 et Marie Chénier père et mère de constituant
 l'un, en touchant recevoir et quittance le montant
 en principal et accessoires; reconnaître que toute
 indivision a cessé et que l'un a intervenu et
 un partage ou y équivaut faire toute réclamation
 ou dénégation; en cas de difficultés vites et
 comparaitre devant toute juridiction; en appeler
 les uns, passer et signer tous actes, substituer et signer
 tout faire le nécessaire pour tout le tout possible
 mais sans la réserve expresse de ses droits sans en avoir pu être
 l'un et l'autre - fait à Paris le 18 février 1888
 bon pour quittance



Chénier